



AVIS

Objet: Association N. Arend & C. Fischbach – Gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d’excavation et de terrassement en vue de la construction du bâtiment administratif « Arend & Fischbach » à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l’arrêté d’autorisation de Madame la Ministre de l’Environnement du 2 septembre 2022, réf EAU/AUT/22/0244, concernant la gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d’excavation et de terrassement en vue de la construction du bâtiment administratif « Arend & et Fischbach » à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l’inspection des intéressés pendant la période du 15 septembre au 24 octobre 2022 inclus.

Mersch, le 13 septembre 2022
le secrétaire adjoint pr le bourgmestre